

Le Projet d'Établissement 2017-2020

Exercice d'application : du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2020

1. Identification des établissements

- L'école fondamentale et l'école primaire de l'Institut Marie Immaculée sont organisées par le Pouvoir Organisateur "Institut Marie Immaculée-Montjoie asbl"
- Institut Marie Immaculée – Ecole fondamentale (Accueil à P2) – Fase 22
Rue des Résédas, 51 – 1070 Anderlecht – 02.520.29.33 – direction@imifondamental.be
- Institut Marie Immaculée – Ecole primaire (P3 à P6) – Fase 95481
Rue des Résédas, 47 – 1070 Anderlecht – 02.520.29.33 – direction@imiprimaire.be

2. Notre priorité

Parce que nos écoles veulent ouvrir et éduquer au message du Christ, aux valeurs évangéliques d'amour, de partage, de respect et de solidarité.

Parce que nos écoles veulent accepter l'élève tel qu'il est avec le souci de le faire progresser, dans un esprit de tolérance et soutien et permettre ainsi l'accès à la culture et à l'instruction en faveur de tous en stimulant l'émulation.

Parce que nos écoles veulent susciter chez les élèves le goût d'acquérir des compétences et savoirs en développant le sens civique, l'éducation à la citoyenneté, l'autonomie et la responsabilité.

Pour cela, nous avons choisi de maintenir pour les 3 ans à venir, la priorité suivante : « Pour favoriser l'éducation à la citoyenneté, l'esprit de tolérance, l'épanouissement et la réussite de chacun, **l'enseignement par immersion, le respect, la communication, l'épanouissement et la santé** seront développés comme valeurs prioritaires ».

3. En cohérence avec les objectifs du décret « Missions de l'école »

« L'école promeut la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves. »

« L'école prépare tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. »

« L'école développe la socialisation. »

4. En référence avec les projets éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur

« Avoir la volonté de créer les conditions d'une vraie convivialité, notamment par l'expression de repères et de limites cohérents et bien connus de tous, et par l'application d'une discipline ferme et bien expliquée. » (P.E. point 5)

« Accueillir les parents par une démarche d'écoute, les considérer comme des partenaires à part entière dans leur rôle de parents. » (P.E. point 8)

« L'IMI est une école où il fait bon vivre, un lieu où chacun, enfant, parent, enseignant, peut partager ses joies et ses peines dans un climat accueillant. » (P.P. point 1)

« L'IMI est une école où l'on prône la tolérance, la disponibilité et le partage.

- Prôner la TOLERANCE, c'est accueillir et accepter l'autre avec ses différences.
- Prôner la DISPONIBILITE, c'est être présent pour donner et recevoir.
- Prôner le PARTAGE, c'est être capable de solidarité. » (P.P. point 3)

« Nous apprenons à l'enfant à respecter son cadre de vie et les autres. Nous insistons sur l'importance du dialogue. Nous offrons à l'enfant un milieu sécurisant. Tous ensemble, nous accueillons chacun dans ses différences. » (P.P. point 5)

5. Axes à développer dans les 3 prochaines années

Le projet d'établissement reprend les actions qui permettent d'appliquer concrètement les projets éducatif et pédagogique de l'Institut Marie Immaculée.

Durant ces trois années scolaires, nous nous engageons à nous investir par des actions concrètes pour l'ensemble des élèves de la classe d'accueil à la sixième année primaire dans les quatre domaines spécifiques suivants :

A. L'enseignement par immersion à partir de la 3^e année primaire

Nous avons fait le choix de vivre l'immersion suivant le projet EMILE (Enseignement d'une Matière par Intégration d'une Langue Etrangère) proposé par l'enseignement catholique sous forme 50/50, à savoir 50% des cours en néerlandais et 50% en français.

Les enfants alternent des activités entre les deux enseignants responsables tout au long de la semaine.

Ils apprennent principalement les compétences de base en français avec l'enseignant francophone tandis que certaines activités mathématiques et d'éveil sont prises en charge par le titulaire néerlandophone – native speaker.

Ils ont donc chacun un enseignant titulaire de référence. Un des avantages de cette répartition étant que l'enfant est observé, suivi par deux adultes minimum tout au long de l'année.

Les enseignants néerlandophones sont avant tout des instituteurs issus des hautes écoles de la Communauté Flamande.

La section secondaire de l'Institut Marie Immaculée permet aux élèves de poursuivre l'immersion.

Le but visé par l'immersion à l'Institut Marie Immaculée est bien d'amener les enfants à atteindre les objectifs décrits ci-dessous (inspirés du niveau A2 du portfolio européen des langues) tout en maîtrisant les socles de compétences tels que définis par la Fédération Wallonie-Bruxelles et ainsi obtenir leur Certificat d'Etudes de Base (CEB).

Objectifs à atteindre fin de sixième – Immersion 50/50

Comprendre

- Ecouter : L'enfant peut comprendre des discussions à propos de sujets familiers et des émissions télévisées qui s'adressent aux enfants de leur âge.
- Lire : L'enfant peut comprendre des textes relatifs à des sujets familiers.

Parler

- Prendre part à la conversation : L'enfant peut communiquer avec un degré d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un locuteur natif et qui permet de faire face à des situations qui concernent la vie quotidienne.

- S'exprimer en continu : L'enfant peut utiliser des expressions de manière simple afin de s'exprimer et de reformuler des faits.

B. Le respect

Lieu d'apprentissage, l'école se veut également un lieu de socialisation. Toutes les personnes qui fréquentent un de nos établissements y viennent avec des vécu divers. Il est donc impératif que le respect soit la première attitude de vie à mettre systématiquement en pratique au quotidien.

Dans ce cadre, il est important :

- d'explorer les richesses multiculturelles tant au sein de l'école qu'à l'extérieur
- de favoriser toute activité d'entraide ou de coopération qui mènera à une solidarité responsable : Projet Oxfam, Action "Damien", Action "Shoe-Box" pour les sans abris, récolte de bouchons en plastique pour l'action "chien guide".

Le respect de la personne

Amenée à considérer l'élève, l'école s'attache à rencontrer ses besoins : être écouté et valorisé, avoir confiance en soi, se sentir bien intellectuellement, socialement, physiquement. C'est dans le contexte d'une école de la réussite que le jeune aura le plus de chances d'accroître ses compétences sociales.

Le règlement d'ordre intérieur de l'école insiste sur le respect des personnes. Chacun est invité à intervenir lorsqu'il constate des écarts de langage, des actes de violence, des manques de considération pour soi ou vis-à-vis des autres, etc...

Le respect des lieux, du matériel et du travail des autres.

C'est une préoccupation rencontrée chez tout le monde : personnel ouvrier, élèves, parents, professeurs. La volonté de respecter l'environnement s'exprime de différentes manières : veiller à la propreté des locaux, souci de les rendre plus agréables pour mieux se les approprier, de garder le matériel en état, de trier les déchets...

Le respect du règlement d'ordre intérieur

Il est primordial, pour favoriser la vie en commun, que tout le monde y adhère et mette un point d'honneur à l'appliquer.

C. La communication

Apprendre à réfléchir et à s'exprimer de façon non violente

En permettant aux élèves de réfléchir, par exemple en développant une argumentation personnelle, l'école contribue à former le jugement et à développer la personnalité. L'apprentissage de l'expression (orale et écrite) se fait tout au long des études. Tous les cours favorisent la maîtrise de cette compétence. La maîtrise des langues permet d'élargir notre champ de communication, cet apprentissage nécessite la mise en œuvre de moyens nouveaux et actifs. Les enfants qui ne maîtrisent pas la langue française (les allophones) sont pris en charge pendant les heures de cours par un(e) enseignant(e) de l'école pour bénéficier de cours d'Adaptation à la Langue de l'Enseignement (ALE) qui travaillera principalement le langage oral.

Communiquer entre les membres de la communauté éducative

- Entre Pouvoir Organisateur, enseignants, parents et élèves.

Premiers éducateurs, les parents sont des collaborateurs indispensables.

Le journal de classe, le bulletin, les entretiens individuels créent des liens privilégiés entre la famille et l'école. Les fêtes favorisent le climat relationnel et le sentiment d'appartenance à la communauté éducative.

- Entre les élèves et les enseignants

Pour que les jeunes puissent exercer leurs prérogatives de citoyens dans leur milieu scolaire, il est nécessaire que l'établissement considère tous ses acteurs comme des citoyens à part entière. Le conseil de classe est le lieu de rencontre où s'expriment les préoccupations des élèves et du professeur. C'est un temps privilégié d'écoute et de dialogue, une éducation à la démocratie.

- Entre l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire

La transition entre la 6^e primaire et la 1^{ère} secondaire fera l'objet d'une attention toute particulière. Des contacts seront pris entre enseignants, ainsi qu'avec les élèves qui pourront ainsi mieux appréhender leur avenir.

- Entre l'école et le monde extérieur

Des spectacles, des visites de musées et d'expositions, des sorties, des classes de découvertes au cycle 4,... ont leur place en fonction des cours d'éveil en primaire ou des thèmes choisis en maternelle en tenant compte des contingences financières et administratives dictées par la Communauté française de Belgique.

D. L'épanouissement de l'enfant

"L'IMI est une école où l'on développe toutes les savoirs" (P.P. point 5)

Pour apprendre à l'enfant à se servir des technologies nouvelles en intégrant le multimédia dans des projets disciplinaires et interdisciplinaires, il utilisera plus particulièrement l'outil informatique comme moyen d'apprentissage permettant la différenciation. Celui-ci permet à chaque enfant d'avancer à son rythme, dans ses capacités comme dans ses limites et de manière différenciée. Il offre également une approche, une sollicitation tout en étant un outil varié pour développer diverses compétences.

E. La Santé

Les signes de bonne ou de mauvaise santé se lisent dans les attitudes corporelles, les comportements et l'aspect physique. Tout le monde doit être attentif à ces signes pour en informer les personnes qui pourraient prendre les mesures qui s'imposent.

Rappelons ici toute l'importance des cours d'éducation physique et de natation.

Des interventions seront encouragées telles que :

- Apprendre comment s'alimenter d'une façon équilibrée

Dans cet esprit, chaque enfant de l'école consommera de l'eau comme boisson unique. Les berlingots de jus et autres boissons sucrées ne sont pas autorisés.

- S'entourer des conseils de l'équipe PMS et PSE

- Donner à nos enfants des habitudes d'hygiène

- Etablir des liens avec le milieu familial

- Faire venir des personnes ressources pour des conférences, des informations...

Le projet d'établissement est l'affaire de tous. Le principe de participation impose à chaque individu d'être conscient de ses droits, de ses obligations et de ses responsabilités. Chacun est sensé être un acteur, quels que soient sa fonction et son niveau de responsabilité. Il est donc fondamental d'élargir la collaboration à l'ensemble des compétences réunies dans l'établissement. Sans la mise en œuvre par toutes les parties, le projet d'établissement risque de n'être qu'un exercice de rédaction.

Le Pouvoir Organisateur et les directions de l'IMI joueront un rôle de "facilitateur" en priorité par les actions, les formations, les initiatives qui seront prises dans le sens préconisé par le projet d'établissement.